INSTITUT DU
NOUVEAU MONDE

Rapport d'analyse de sondage et des groupes de discussion

Accompagnement dans le cadre des consultations sur la démarche d'élaboration de la politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées de la Ville de Saint-Colomban

Rapport final remis à la Ville de Saint-Colomban

23 mai 2017

Faits saillants

Voici les faits saillants des résultats du sondage et des groupes de discussion menés dans le cadre de la consultation sur la Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées de la Ville de Saint-Colomban:

- Les enjeux associés à la mobilité active et à la sécurité des déplacements sont omniprésents dans les résultats de l'ensemble des activités de consultation. L'absence de trottoirs, d'accotements et de pistes cyclables, jumelée à la densité et à la vitesse de la circulation automobile, affectent fortement le sentiment de sécurité des participants et leur capacité de profiter pleinement de leur milieu de vie.

- Les participants ont fait état de leur appréciation pour les espaces verts, la tranquillité et l'accès à la nature que leur procure Saint-Colomban. Ces éléments justifient en bonne partie leur choix de s'y installer. Ils souhaitent que le développement futur de Saint-Colomban respecte ces éléments et qu'il les mette davantage en valeur.

- La sécurité, l'accessibilité et les saines habitudes de vie constituent les valeurs privilégiées par les participants et sont tout à fait cohérentes avec les autres résultats des consultations qui réfèrent à la mobilité, au contrôle du développement de la Ville et à l'accès à la nature.

- Les besoins des Colombanois en ce qui a trait aux activités physiques intérieures et extérieures sont en pleine croissance. Les participants souhaitent voir l'offre d'activités et d'infrastructures sportives et de loisirs (piscine, aréna, plateaux sportifs intérieurs et extérieurs) être bonifiée dans les prochaines années.

- L'amélioration de l'offre de transports en commun et adapté pour se déplacer entre les villes du territoire pour divers besoins a suscité plusieurs commentaires de la part des adolescents et des aînés participant aux groupes de discussion.

- L'offre de services et d'activités de la Ville à l'intention de sa population aînée, de même que l'implication de celle-ci dans la vie sociale et communautaire, font face à des défis sur les plans de la mobilisation, de la participation et de la communication.

- 87 % des répondants au sondage estiment que la Ville communique suffisamment avec ses citoyens pour les informer à propos de ses services et de ses activités.

Table des matières

Le contexte de la démarche 1
Le mandat confié à l'Institut du Nouveau Monde 2
La méthodologie 2
La rédaction du rapport 3
Profil des répondants 6
Appartenance 6
Loisirs, culture et services 7
Sécurité et aménagement du territoire 8
Transports et déplacements 9
Communications aux citoyens 10
Résultats des consultations avec les aînés 10
Résultats du groupe de discussion avec les adolescents 12
Annexe 1 – Les huit règles de l'art de la participation publique 14
Annexe 2 - Questionnaire de sondage 15

Le contexte de la démarche

En mai 2015, l'Institut du Nouveau Monde (INM) et le Carrefour action municipale et famille (CAMF) annonçaient la conclusion d'un partenariat.

« Les deux organisations ont convenu d'adhérer à une entente de partenariat en raison de leur intérêt commun pour le développement de politiques au niveau local en misant sur la participation des citoyens, la complémentarité de leurs champs d'intervention et de leurs expertises. Cette entente prévoit que le CAMF et l'INM s'attelleront (…) à développer une offre de services adaptée aux municipalités dans le contexte de la transformation des structures de gouvernance locales et territoriales.
«Nos missions sont complémentaires et nous partageons les mêmes valeurs. Par nos actions respectives, nous œuvrons au mieux-être des individus et des collectivités, dans une démocratie saine et vivante», explique Michel Venne, alors directeur général de l'INM.

«Vouloir revoir la gouvernance locale dit implicitement aussi revoir la gouvernance au niveau national. Gouverner autrement, c'est inviter les acteurs du milieu à se mobiliser et à travailler en étroite collaboration dans le développement de nouvelles avenues de concertation et de partenariats efficaces tant au plan local, régional que national. L'expérience vécue auprès des municipalités depuis les 26 dernières années dans le développement des PFM [politiques familiales municipales] et plus récemment MADA [municipalité amie des aînés] nous a fait la preuve que c'est possible d'unir les forces d'un milieu pour réaliser des actions inspirantes au bénéfice des familles et des aînés», ajoute M. Marc-André Plante, directeur général du CAMF. »[1]

Le développement d'une politique municipale ne peut se faire de façon exemplaire sans la participation des acteurs concernés. D'ailleurs, dans son accompagnement aux municipalités en démarches PFM ou MADA, le CAMF insiste sur l'importance pour la municipalité de procéder à une consultation. Or, les municipalités n'ont pas toutes les mêmes ressources internes pour mener un tel exercice. En outre, il est reconnu dans les règles de l'art en matière de participation publique que l'indépendance est un atout important dans la conduite d'une consultation, et que le recours à un tiers neutre permet de garantir cette indépendance.[2]

En proposant ses services d'accompagnement, l'INM souhaitait aider la Ville de Saint-Colomban à atteindre les objectifs suivants :

- Diffuser de l'information auprès des acteurs concernés (citoyens, familles, jeunes, et aux organismes) sur la démarche en cours et ses bénéfices pour la population.
- S'informer des besoins et de la réalité des acteurs concernés entourant le développement de la politique de la famille et des aînés.
- Rapporter fidèlement, dans un bilan synthèse, les propos des citoyens et organismes consultés, et les résultats de la consultation en ligne dans une optique d'aide à la décision.

[1] Communiqué de presse, 14 mai 2015, http://inm.qc.ca/blog/inm-et-camf-entente-collaboration/
[2] Pour plus d'information, consulter l'Annexe 1 – Les huit règles de l'art de la participation publique.

Le mandat confié à l'Institut du Nouveau Monde

L'approche proposée par l'INM s'appuie sur les bonnes pratiques des acteurs du milieu comme le CAMF, notamment en s'inspirant d'outils déjà existants comme le *Guide d'élaboration d'une politique familiale municipale*.

Ainsi, la Ville de Saint-Colomban a mandaté l'INM en janvier 2017 pour effectuer les tâches suivantes :

- Accompagner et conseiller la municipalité et le comité consultatif sur la politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées (PFAPH) sur la démarche de sondage;
- Élaborer, en collaboration avec le comité, le questionnaire qui a été soumis aux familles colombanoises (l'INM possède sa propre licence de Survey Monkey qu'elle a mise à la disposition de la Ville);
- Tenir deux groupes de discussion sur les enjeux de la PFAPH, soit un groupe pour les adolescents et un groupe pour les aînés qui résident sur le territoire de Saint-Colomban;
- Produire et présenter au comité consultatif une analyse des résultats mettant en lumière les besoins et les enjeux des groupes visés.

L'équipe

L'équipe qui a mené à bien la démarche était formée d'un cadre de la Ville de Saint-Colomban, des citoyens et partenaires membres du comité consultatif sur la PFAPH, et des membres de l'INM.

Pour la Ville de Saint-Colomban:
- Maxime Dorais, conseiller aux communications et relations avec les citoyens

Pour l'INM :
- Bruno Godin, chargé de projet
- Liane Morin, chargée de projet
- Mathieu Arsenault, chargé de communication et animateur de communauté

La méthodologie

Le sondage

Le sondage en ligne (avec le logiciel *Survey Monkey*) a été utilisé comme un outil de collecte d'information à l'intention des familles colombanoises. Le but : prendre le pouls des répondants sur des enjeux importants pour la révision de la politique de la famille et des aînés, ainsi que de prioriser des enjeux, des préférences et, potentiellement, certaines pistes d'actions. Le sondage comportait une courte introduction et 39 questions (incluant les questions conditionnelles) sur divers thèmes, incluant les questions sociodémographiques. Suite à une entente avec le responsable de Saint-Colomban, une série de questions spécifiques aux personnes handicapées a été ajoutée à la fin du sondage, mais n'a pas fait l'objet d'une analyse par l'INM. Les résultats bruts ont été remis au responsable. Les questions du

sondage sont disponibles en annexe.

Une version préliminaire du sondage a été présentée aux membres du comité de la PFAPH lors d'une rencontre de travail, et a ensuite fait l'objet d'ajustements pour tenir compte des propos recueillis. Au total, 486 personnes ont participé au sondage, et 427 ont complété le questionnaire entre le 3 mars et le 1er avril 2017. Le questionnaire était disponible en version française seulement, et n'a pas fait l'objet d'une distribution en format papier.

Le sondage a été publicisé par la Ville de Saint-Colomban via son site internet, sa page Facebook, le bulletin municipal Le Colombanois, la bibliothèque municipale et un affichage aux abords des principales voies routières.

Limites méthodologiques

Le sondage était ouvert à l'ensemble de la population de Saint-Colomban, et n'a pas fait l'objet d'un échantillonnage probabiliste. Les résultats sont représentatifs des répondants, et ne peuvent être généralisés à l'ensemble de la population.

Les groupes de discussion

Les groupes de discussion se sont tenus les 30 et 31 mars 2017. Le premier a permis de recueillir les propos de 27 adolescents, alors que le second a réuni 44 aînés résidents de Saint-Colomban. Le groupe d'adolescents a participé à un atelier contenant trois rondes de discussion, la première et la deuxième visaient à savoir ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas à Saint-Colomban, alors que la troisième leur permettait de s'exprimer sur ce qu'ils aimeraient. Le groupe de discussion des aînés était divisé en deux parties; la première les invitait à se prononcer sur l'offre de services (transport, logement, sécurité, etc.) et d'activités (loisirs, culture, sports, etc.) de la Ville; la seconde portait sur la contribution et la participation des aînés à la vie sociale et communautaire de Saint-Colomban. Les participants travaillaient en groupe de 5 à 8 personnes et étaient par la suite invités à partager les réflexions de leur table lors d'une plénière.

Bilan de la participation

Activité	**Nombre de participants**
Sondage en ligne	486
Groupe de discussion « adolescents »	27
Groupe de discussion « aînés »	44
TOTAL	**557**

La rédaction du rapport

Pour rédiger ce rapport, l'INM a procédé à l'analyse des résultats du sondage, à la lecture de l'ensemble

des commentaires provenant des questions ouvertes ainsi que des propositions provenant des groupes de discussion. Toutes les données, brutes et analysées, ont été remises à la Ville.

Les résultats du sondage n'ont pas été interprétés comme étant généralisables à l'ensemble de la population de la Ville de Saint-Colomban. Les données ont été analysées avec nuance, comme pistes de réflexion pour l'aide à la prise de décision. La section du rapport qui concerne le sondage s'articule autour des grands thèmes proposés dans le questionnaire. Elle est suivie d'une section proposant une combinaison des résultats du sondage pour les 61 ans et plus et du groupe de discussion des aînés,

Enfin, le mandat confié à l'INM n'incluait pas de vérifier si les commentaires des citoyens s'appuyaient sur des données scientifiques indépendantes, ni d'en faire une évaluation factuelle. De même, il n'appartenait pas à l'INM de porter un jugement sur la pertinence des commentaires faits par les citoyens, mais d'en faire la synthèse tout en faisant ressortir les tendances et les convergences. L'utilisation du terme « **répondant** » réfère aux personnes qui ont complété le sondage, alors que le terme « **participant** » vise celles qui ont participé aux groupes de discussion. Seuls les questionnaires complétés ont été considérés dans l'analyse des résultats.

Dans le présent rapport, le masculin est employé à titre épicène.

LES RÉSULTATS

Profil des répondants

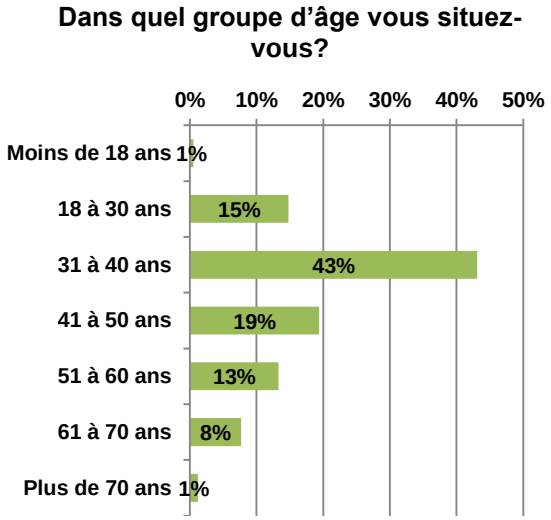

En bref :

- 486 personnes ont participé au sondage, et 427 personnes l'ont complété.
- 77 % des répondants sont âgés de 18 à 50 ans.
- 74 % sont des femmes.
- 70 % vivent à Saint-Colomban depuis moins de 10 ans.
- 95 répondants ont 51 ans et plus.
- 95 % des répondants sont propriétaires de leur logement.

Appartenance

Le sentiment d'appartenance et d'identification à son milieu de vie est un élément central au succès d'une politique comme celle dont veut se doter Saint-Colomban. Une première section du questionnaire visait à identifier le fil conducteur entre la Ville de Saint-Colomban et ses citoyens, sur la base de forces et de faiblesses perçues du milieu de vie et de valeurs à privilégier dans l'élaboration d'une politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées.

Deux questions visaient à connaître les raisons pour lesquelles les répondants ont choisi la Ville de Saint-Colomban, et celles pour lesquelles ils pourraient songer à la quitter. Dans l'ordre, les espaces verts (66 %), la disponibilité et les prix des habitations (53 %) et la famille (20 %) justifient le choix d'une majorité de répondants de s'installer à Saint-Colomban. À l'opposé, la difficulté de se déplacer en transports actifs (42 %), la congestion routière (33 %) et la qualité des services municipaux (25 %) pourraient les amener à quitter.

La question suivante évaluait la force ou la faiblesse du sentiment d'appartenance des répondants. 71 % des répondants décrivent leur sentiment d'appartenance à Saint-Colomban comme étant très fort (14 %) ou plutôt fort (57 %). Les commentaires recueillis auprès des répondants qui affirment que leur sentiment est plutôt faible ou très faible concernent principalement le manque de services commerciaux et municipaux qui fait en sorte qu'ils doivent régulièrement se rendre dans les municipalités voisines. L'arrivée relativement récente de plusieurs répondants à Saint-Colomban explique également la faiblesse du sentiment d'appartenance des nouveaux arrivants.

À la question sur les valeurs à mettre de l'avant dans la PFAPH, trois d'entre elles se distinguent en franchissant la barre du 30% d'appui. La sécurité récolte la faveur du plus grand nombre de répondants (50%), suivie de près par l'accessibilité (47%). Les saines habitudes de vie se placent au troisième rang avec 39% d'appui.

Quelles valeurs souhaiteriez-vous que la Ville mette de l'avant dans sa Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées?

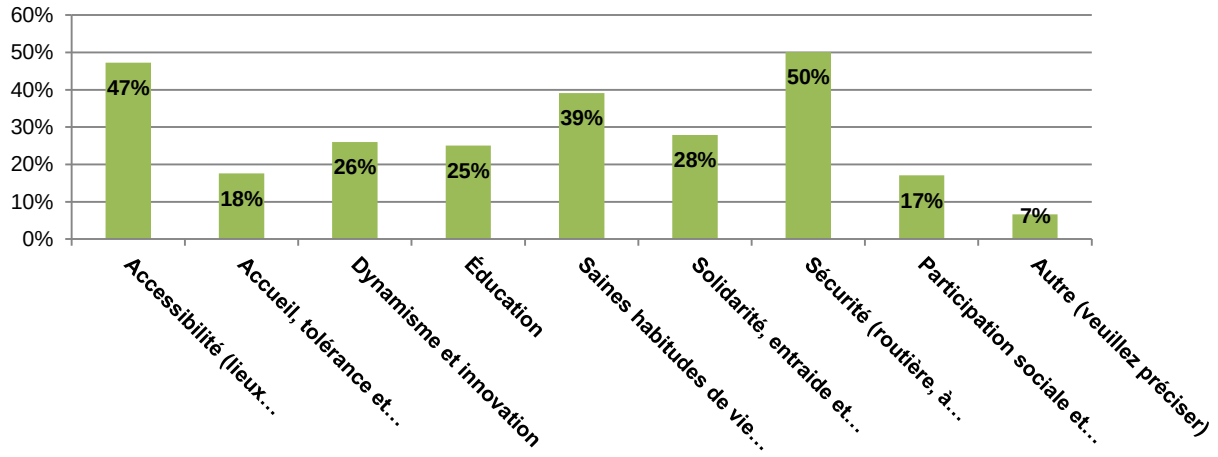

Loisirs, culture et services

L'offre de services, les loisirs et la culture sont autant d'éléments qui facilitent et rythment la vie des citoyens de Saint-Colomban. Cette section du sondage avait pour objectif d'évaluer sommairement la satisfaction des Colombanois par rapport à ces aspects et récolter leurs commentaires et suggestions.

- La question visant à connaître le degré de satisfaction des répondants à l'égard des éléments qui contribuent à la qualité de vie d'un milieu a permis d'identifier la proximité des écoles primaires, le dynamisme du milieu de vie et l'accès à des services de garde comme étant les éléments qui récoltent les plus hauts taux de satisfaction. L'accessibilité au transport en commun et la proximité des écoles secondaires font l'objet des plus bas taux de satisfaction.

- 80 % des répondants profitent de la programmation de loisirs offerte par Saint-Colomban. 49 % le font parfois, et 31 % souvent ou très souvent. Les principaux facteurs pouvant freiner cette participation sont les horaires des activités (ou ceux des répondants qui ne concordent pas) et le manque de temps, à 39 % et 37 % respectivement. Notons que les tarifs trop élevés sont cités par 21 % des répondants, et figurent à quelques reprises dans les commentaires écrits.

- Lorsqu'on leur demande le meilleur moment pour participer à la programmation, les répondants confirment privilégier les fins de semaine et les soirées (18 h à 21 h) à 69 % et 58 %

respectivement. Ceci concorde également avec les résultats de la question sur les mesures pour améliorer la qualité du temps consacré aux loisirs familiaux : 59 % des répondants opteraient pour des activités pour les adultes et pour les enfants en simultané dans des locaux différents, et 50 % souhaiteraient des horaires adaptés aux réalités des familles. 36 % des répondants seraient également en faveur d'aménagements qui faciliteraient la détente et les échanges entre les familles pendant que les enfants participent à des activités.

- Une question sur le degré de satisfaction par rapport aux activités communautaires, de loisirs et de culture met en lumière des scores intéressants pour la bibliothèque municipale et sa programmation, ainsi que pour les fêtes organisées par la Ville (Fête hivernale, Fête du printemps, etc.). L'offre de cours de la Ville récolte le plus faible score. Les commentaires écrits réfèrent surtout à la diversification de cette offre, tant pour les enfants que pour les adolescents et les aînés. D'autres commentaires visent divers types d'aménagements extérieurs (sentiers, parcs, etc.), de même que l'absence de certains équipements sportifs comme un aréna, un gymnase ou une piscine.

- Les patinoires extérieures, les jeux d'eaux extérieurs et les salles communautaires (Centre récréatif et communautaire) montrent des niveaux de satisfaction élevés parmi les répondants, alors que les pistes cyclables se retrouvent en queue de peloton. Les sentiers multifonctionnels récoltent la faveur d'un peu plus de la moitié des répondants; quelques commentaires écrits laissant entendre qu'il pourrait y en avoir davantage sur le territoire de Saint-Colomban, ou qu'ils pourraient être améliorés.

- La Ville souhaitait savoir quels types d'activités et de services elle devrait prioriser dans les prochaines années. 49 % des répondants ont identifié les activités physiques extérieures (soccer, patinage, sentiers, etc.) comme leur priorité, suivies par les activités physiques intérieures (danse, badminton, aérobie, etc.) à 38 %. Les précisions écrites apportées par les répondants concernent d'abord les pistes cyclables et l'aménagement des parcs existants ou de nouveaux parcs. Les services commerciaux (alimentation, restauration, etc.) ne sont pas en reste avec 33 % des réponses.

- La question suivante portant sur les activités pratiquées à l'extérieur de Saint-Colomban montre que les activités aquatiques intérieures (nage, aquaforme, cours, etc.) et les activités extérieures comme le vélo, la randonnée pédestre ou en raquette et le ski de fond ont la cote, ainsi que les activités se déroulant dans un aréna. Toutefois, 78 % des répondants disent ne pas connaître le programme compensatoire de Saint-Colomban pour les activités à l'extérieur du territoire de la Ville.

Sécurité et aménagement du territoire

Les Colombanois expriment un sentiment de sécurité satisfaisant par rapport à la majorité des lieux publics et privés qu'ils fréquentent. Ce sentiment est à son plus fort dans les bâtiments municipaux, leurs résidences, à proximité des écoles, dans les parcs et dans leur voisinage. Le portrait diffère lorsqu'il est

question du sentiment de sécurité lors des déplacements à vélo, à pied et dans une moindre mesure en automobile.

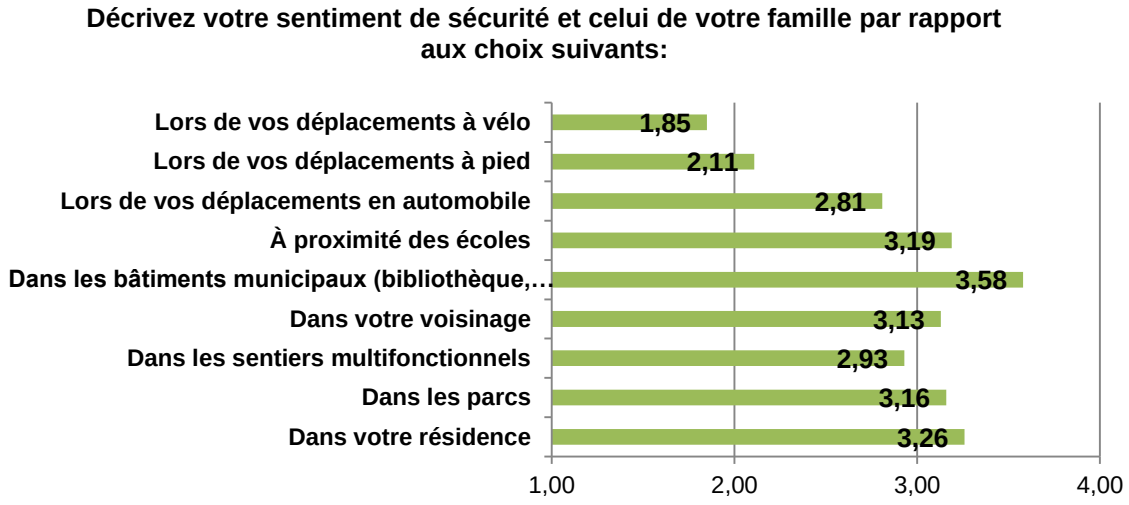

** Le chiffre 1 correspond à la réponse « Aucunement en sécurité», 2 à la réponse « Peu en sécurité », 3 à la réponse « Plutôt en sécurité » et 4 à la réponse « Parfaitement en sécurité ».*

Ce résultat fait écho aux commentaires écrits dont les occurrences sont les plus fréquentes à travers tout le sondage. En tenant compte des résultats des groupes de discussion, les enjeux associés à la mobilité active et à la sécurité des déplacements sont omniprésents dans les résultats de consultation, tant dans les réponses aux questions du sondage que dans les commentaires supplémentaires des répondants. L'absence de trottoirs, d'accotements et de pistes cyclables, jumelée à la densité et à la vitesse de la circulation automobile affectent fortement le sentiment de sécurité d'une majorité de Colombanois qui a répondu au sondage et de leurs familles. **Il s'agit du constat le plus probant qui émerge de l'analyse complète des résultats des consultations.**

Parmi les autres préoccupations des Colombanois en ce qui concerne leur sentiment de sécurité, certains font état de plusieurs vols dans les résidences, de l'entretien et de l'éclairage des routes.

Transports et déplacements

82 % des répondants estiment qu'il est facile (60 %) ou très facile (22 %) pour eux de se déplacer sur le territoire de Saint-Colomban pour leurs besoins quotidiens. Toutefois, 99.1 % des Colombanois, soit 423 répondants sur 427, disent utiliser leur véhicule personnel pour se déplacer sur ce même territoire, alors que seulement 29 % marchent et 19 % utilisent leur vélo. Encore une fois, plusieurs ont profité de l'espace « Autre (veuillez préciser) » pour y exprimer leur souhait de pouvoir se déplacer de façon plus sécuritaire à pied ou à vélo.

En ce qui concerne l'offre de services de transport collectif, 72 % des répondants affirment qu'elle ne correspond pas à leurs besoins. Parmi les raisons évoquées (les répondants pouvaient en choisir deux), 51 % disent tout simplement ne pas en avoir besoin, alors que 36 % disent que les horaires et la fréquence ne correspondent pas à leurs besoins. Près de 30 % répondent également que les conditions d'utilisation sont trop compliquées ou restrictives, et que les circuits ne correspondent pas à leurs besoins.

Communications aux citoyens

87 % des répondants estiment que la Ville de Saint-Colomban communique suffisamment avec ses citoyens pour les informer à propos de ses services et de ses activités. Les modes de communication avec les citoyens qui obtiennent les meilleurs scores sont, dans l'ordre, le bulletin municipal Le Colombanois, le site web de la Ville et l'affichage routier sur les voies principales. Il est à noter toutefois que ceux qui disent consulter « souvent » la page Facebook de la Ville sont un peu plus nombreux que ceux qui mentionnent l'affichage routier. Plus l'âge du répondant augmente, plus les formats papier comme Le Colombanois et les journaux locaux, ainsi que l'affichage routier, constituent ses principales sources d'information. La consultation de la page Facebook augmente avec la diminution de l'âge des répondants. 54 % des répondants ont entendu parler du sondage par la page Facebook de la Ville (29 % par une autre page Facebook), alors que seulement 13% en ont entendu parler par Le Colombanois. L'utilisation de publicité sur Facebook par le responsable de la Ville explique en grande partie ce résultat.

Résultats des consultations avec les aînés

À la demande de la Ville de Saint-Colomban qui souhaite produire un plan d'action particulier pour sa population aînée, cette section porte sur les résultats du sondage qui concernent les 38 participants de 61 ans et plus, ainsi que ceux du groupe de discussion avec les aînés. Nous n'exposons toutefois que les résultats du sondage qui diffèrent significativement de ceux de l'ensemble des répondants. Il est à noter que le nombre de répondants étant inférieur à 100, nous utilisons le nombre de répondants à la question, par opposition à des pourcentages de réponse.

Le sondage

Le manque de résidences adaptées pour les aînés est évoqué par 17 répondants comme étant la raison qui pourrait les amener à quitter. Les difficultés de se déplacer en transport en commun ou actif se partagent le second rang avec 9 répondants.

Les valeurs privilégiées par les aînés diffèrent également de celles de l'ensemble des participants : les groupes solidarité-entraide-partage et accueil-tolérance-respect, ainsi que l'accessibilité sont les choix privilégiées. Ces réponses récoltent la faveur de 17, 15 et 14 répondants respectivement. La participation sociale et citoyenne suit de près avec 13 répondants.

Parmi les facteurs qui peuvent limiter ou freiner la participation à la programmation des loisirs, le manque

d'intérêt et les horaires des activités constituent les choix de 13 répondants. D'ailleurs, 26 répondants affirment que la plage horaire de 8h00 à 15h00 en semaine est celle qu'ils préfèrent, un résultat à l'opposé de celui des familles. De plus, contrairement aux familles qui préfèrent les activités physiques, les aînés inscrivent comme priorités pour la Ville les activités de savoir et de connaissances (15 répondants) et l'offre de services commerciaux (14 répondants).

Le groupe de discussion

Le groupe de discussion avec les aînés visait à ce qu'ils se prononcent sur trois volets : les activités et les services offerts par la Ville de Saint-Colomban, ainsi que les façons pour eux de s'impliquer dans la vie sociale et communautaire de la ville. Les discussions ont généré plusieurs résultats similaires à ceux du sondage et du groupe des adolescents, mais aussi bon nombre de commentaires très variés sur les différents termes proposés.

Une question brise-glace pour démarrer les discussions permettait aux participants de s'exprimer sur ce qu'ils aiment et ce qu'ils aiment moins à Saint-Colomban. La nature, le couvert forestier et l'air pur, de même que le contrôle du développement immobilier sont appréciés des participants, alors que le manque de sentiers pédestres dans certains secteurs sont cités parmi les éléments qu'ils aiment moins.

Le sujet de la mobilité, et plus spécifiquement des pistes cyclables, est celui qui a fait l'objet du plus grand nombre de commentaires, tant lorsqu'il a été question des services que des activités proposées par la Ville. Les aînés souhaitent l'aménagement de pistes cyclables pour pouvoir pédaler en toute sécurité, mais apprécieraient également un service de transport en commun ou adapté pour des besoins ponctuels (ex. : rendez-vous médicaux). Les autres thèmes qui ont récolté le même nombre de commentaires en ce qui a trait aux services sont les suivants :

- Une clinique médicale;
- Un lieu d'activité et de socialisation réservé aux aînés (ex. Maison des aînés);
- L'accès à la nature (sentiers, randonnée, etc.);
- Une cuisine collective ou une popote roulante.

En ce qui concerne les activités offertes par la Ville, les deux sujets récoltant le plus grand nombre de commentaires sont ceux des sorties culturelles et des pistes cyclables. La perspective de participer à des voyages organisés, des visites aux musées, au Jardin botanique de Montréal et autres a semblé plaire à plusieurs, bien que certains propos entendus faisaient état de la faible participation des citoyens à ce type d'activités organisées dans le passé. Un regroupement de plusieurs commentaires suggère que la venue ou l'organisation d'événements culturels et festifs serait également appréciée (spectacle, festival, pièce de théâtre, fête médiévale, etc.). Les autres thèmes évoqués en lien avec la programmation d'activités de Saint-Colomban sont les suivants :

- L'accès à la nature (ex. sentiers pédestres);
- Les clubs et activités de connaissances et d'éducation (Université du troisième âge, ornithologie, informatique);
- Les infrastructures sportives (piscine et aréna).

Le dernier volet portant sur les façons de s'impliquer dans la vie communautaire et sociale de Saint-Colomban a permis d'identifier le bénévolat, sous diverses formes, comme la voie privilégiée par les participants, que ce soit auprès des jeunes (aide aux devoirs, maison des jeunes), des personnes âgées ou des autres citoyens de Saint-Colomban. Les propos entendus ont toutefois permis de relever l'absence d'un consensus clair sur cette question. Le manque de bénévoles, la faible participation aux activités, la méconnaissance des opportunités de bénévolat, de ce qui se fait déjà et des besoins potentiels ont nourri plusieurs échanges en plénière. Ce commentaire d'un participant aborde quelques-uns de ces enjeux :

> *Je suis d'accord avec ce que vous dites, mais quand je suis arrivé il y a 12 ans, on était 8000-10 000 de population. On est rendu à 15 000. Dans les 12 dernières années, des réunions comme celles-ci, on n'en a jamais eues. Ce soir, je l'ai su par hasard. L'affaire par autobus (exposition Chagall), je l'ai appris par erreur. On a des problèmes de communication. Idem pour les bénévoles, la sollicitation des bénévoles qui pourraient participer, il n'y a rien qui a été fait… Il ne faut pas être défaitiste, mais il y a au moins 5 000 nouvelles personnes qui sont nouvellement arrivées, mais il faut aller les chercher. Jamais personne ne m'a approché pour quoi que ce soit, pour participer.*

Cet autre commentaire d'une participante relève d'autres enjeux et fait écho au précédent :

> *On manque effectivement de bénévoles : les gens chialent, mais ne veulent pas s'impliquer. On a des activités de pièce de théâtre et de cabane à sucre. C'est organisé. On faisait des voyages avant. Ça a tombé à l'eau parce que personne ne participait. Les activités sont dans le journal, mais pas tout le monde le lit. Il n'y a pas de relève dans les bénévoles dans toutes les associations.*

En résumé, les participants évoquent des défis de communication avec les citoyens et les aînés en particulier, de mobilisation et de participation de ces mêmes groupes à la vie sociale et communautaire de Saint-Colomban.

Résultats du groupe de discussion avec les adolescents

Lors d'un atelier de deux heures, un groupe de 27 adolescents, appartenant pour la forte majorité au mouvement scout, était appelé à répondre à trois questions : qu'est-ce que vous aimez, aimez moins et aimeriez à Saint-Colomban ? Les réponses à chaque question sont variées, mais certaines ont suscité davantage de commentaires. À la première question concernant ce qu'ils aiment à Saint-Colomban, le thème qui récolte le plus grand nombre de commentaires est celui des installations sportives ou de loisirs comme les terrains de soccer, les patinoires, la glissade en hiver, etc. Le second thème concerne les lieux publics comme la bibliothèque, le centre communautaire, la maison des jeunes et le centre d'entraide. L'environnement naturel et les événements organisés par la municipalité se partagent le troisième rang.

À l'opposé, ils n'aiment pas divers aspects des routes de la ville : état général d'entretien, étroitesse et vitesse élevée des véhicules. En lien direct avec ce premier constat, l'absence de pistes cyclables fait également partie des préoccupations soulevées durant les discussions. Le faible nombre de commerces au centre de la Ville (magasins, restaurants, épiceries) a suscité quelques commentaires également.

Quant à ce qu'ils aimeraient pour Saint-Colomban, les adolescents ont plus spécifiquement ciblé des équipements sportifs comme une piscine intérieure, un aréna, des sentiers ou des plateaux sportifs intérieurs et extérieurs pour le football, le badminton, etc. Les pistes cyclables récoltent le deuxième plus important nombre de commentaires, suivi des commerces et d'aménagements urbains de toutes sortes (mur de graffitis, plage, éclairage de rue).

Conclusion

Les résultats du sondage et des groupes de discussion permettent de mieux connaître les attentes et besoins des familles, des aînés et des personnes handicapées de la Ville de Saint-Colomban. Ces informations pourront contribuer de façon positive à l'élaboration d'une Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées pertinente et qui répondra aux aspirations des Colombanois.

Annexe 1 – Les huit règles de l'art de la participation publique

1. **Adéquation entre les objectifs, les mécanismes et les ressources investies**
   Un mécanisme n'est jamais bon en soi, mais dans son contexte et en fonction des objectifs. Les objectifs doivent être clairement énoncés et le processus doit être planifié en fonction de ces objectifs. Il faut allouer les ressources nécessaires, tant humaines que matérielles. Le temps est aussi une ressource essentielle, puisque la participation s'inscrit souvent dans la durée.
2. **Indépendance**
   Un exercice de participation publique doit être piloté par une instance crédible et indépendante. L'instance doit respecter des règles d'éthique connues de tous.
3. **Qualité et accessibilité de l'information**
   L'information fournie aux participants d'un exercice de participation publique doit être objective, complète, claire et pertinente. Elle doit aussi être gratuite et facilement accessible. Idéalement, des résumés doivent être disponibles.
4. **Accès au processus et diversité de participation**
   À moins que le mécanisme de participation retenu ne requière un échantillonnage, toute personne intéressée ou susceptible d'être touchée par le résultat d'une démarche doit y avoir un accès équitable. La participation des minorités et des groupes vulnérables doit être encouragée et facilitée, de même que la diversité des points de vue.
5. **Communications adéquates**
   Le public doit être convoqué et informé dans des délais raisonnables et par des moyens susceptibles de l'atteindre et de l'interpeller. Les participants doivent recevoir toute autre information pertinente à la compréhension du processus.
6. **Clarté des modalités de participation**
   Les modalités de participation doivent être adaptées au public et au contexte. Elles doivent être claires et connues dès l'annonce de la démarche. Ces règles doivent préciser les personnes qui peuvent participer, le lieu, l'horaire, le processus d'inscription s'il en existe un, l'ordre du jour, la documentation disponible, les modalités d'expression (droits de parole, fiches de commentaires, dépôt et audition des mémoires, etc.).
7. **Prise en compte de la participation dans la décision**
   Il est impératif de gérer les attentes des citoyens en précisant d'emblée le degré d'engagement et d'influence qu'ils sont appelés à exercer sur la prise de décision. Les participants doivent savoir ce que l'on attend d'eux, de quelle manière le résultat de leur participation sera pris en compte par les décideurs, et quels sont les moyens de reddition de comptes prévus.
8. **Transparence et suivi**
   L'instance qui fait participer doit préciser dans quels délais, sous quelle forme et par quels moyens les résultats de la participation du public seront communiqués et de quelle manière un suivi sera assuré.

Source : Institut du Nouveau Monde, août 2013[3]

Annexe 2 - Questionnaire de sondage

Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées - Ville de Saint-Colomban

Exprimez-vous!

Pour élaborer la nouvelle *Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées*, la Ville de Saint-Colomban souhaite connaître vos besoins et votre opinion afin de mieux orienter les services qui vous sont offerts.

Le questionnaire qui suit prend moins de 15 minutes à remplir, merci de le compléter en entier pour que nous puissions utiliser vos réponses.

Démarrez le sondage en cliquant sur le bouton "Suivant". Bon sondage!

Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées - Ville de Saint-Colomban

Information du répondant

* 1. Veuillez identifier les raisons pour lesquelles vous vous êtes installé à Saint-Colomban.*(Vous pouvez sélectionner plusieurs choix.)*

- [ ] Je suis natif de Saint-Colomban
- [ ] La famille
- [ ] Les écoles primaires
- [ ] La proximité du lieu de travail
- [ ] Les espaces verts
- [ ] Les infrastructures récréatives et sportives
- [ ] Les activités et services offerts par la Ville
- [ ] La disponibilité et le prix des habitations
- [ ] Autre (veuillez préciser)

* 2. Quelles sont les raisons qui pourraient vous inciter à quitter Saint-Colomban?*(Vous pouvez sélectionner plusieurs choix.)*

- [ ] L'emploi
- [ ] L'accès à des services de santé à proximité
- [ ] L'accès aux services de base (alimentation, pharmacie, institutions financières, etc.)
- [ ] L'absence d'écoles secondaires
- [ ] La qualité des services municipaux
- [ ] La distance avec l'école primaire
- [ ] L'offre culturelle et de loisirs
- [ ] Les études post-secondaires
- [ ] Le manque de logements à louer
- [ ] Le manque de résidences adaptées pour les aînés
- [ ] La congestion routière
- [ ] La difficulté de se déplacer en transports actifs (marche, vélo, etc.)
- [ ] La difficulté de se déplacer en transports en commun
- [ ] Aucune de ces raisons ne me ferait quitter Saint-Colomban
- [ ] Autre (veuillez préciser)

* 3. Diriez-vous que votre sentiment d'appartenance à la Ville de Saint-Colomban est…

- ◯ Très fort
- ◯ Plutôt fort
- ◯ Plutôt faible
- ◯ Très faible

Pourquoi?

* 4. Quelles valeurs souhaiteriez-vous que la Ville mette de l'avant dans sa Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées? *(Vous pouvez sélectionner trois (3) choix).*

- ☐ Accessibilité (lieux publics, services, tarifs, etc.)
- ☐ Accueil, tolérance et respect
- ☐ Dynamisme et innovation
- ☐ Éducation
- ☐ Saines habitudes de vie (alimentation, santé, activité physique, etc.)
- ☐ Solidarité, entraide et partage
- ☐ Sécurité (routière, à domicile, dans les lieux publics, etc.)
- ☐ Participation sociale et citoyenne
- ☐ Autre (veuillez préciser)

Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées - Ville de Saint-Colomban

Habitation

* 5. Êtes-vous propriétaire ou locataire de votre logement?

- ◯ Propriétaire
- ◯ Locataire

Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées - Ville de Saint-Colomban

Loisirs, culture et services

* 6. Voici une série d'éléments qui contribuent à la qualité de vie d'un milieu. Parmi ceux-ci, quel est votre degré de satisfaction?

	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Insatisfait
La qualité des services municipaux	○	○	○	○
La proximité des écoles primaires	○	○	○	○
La proximité des écoles secondaires	○	○	○	○
L'accessibilité aux services de garde	○	○	○	○
La présence de parcs et de milieux naturels	○	○	○	○
Le dynamisme du milieu de vie (fêtes municipales, fêtes de voisinage, événements, etc.)	○	○	○	○
L'accessibilité à une alimentation saine et de qualité (épicerie, fruiterie, etc.)	○	○	○	○
La présence de services commerciaux (pharmacie, banque, etc.)	○	○	○	○
L'accessibilité au transport en commun	○	○	○	○
La proximité du lieu de travail	○	○	○	○

* 7. Est-ce que vous et votre famille profitez de la programmation de loisirs offerte par Saint-Colomban et ses partenaires (cours, activités, camps de jour, etc.)?

- ○ Très souvent
- ○ Souvent
- ○ Parfois
- ○ Jamais

* 8. Quels facteurs peuvent limiter ou freiner votre participation à la programmation des loisirs de Saint-Colomban? *(Vous pouvez sélectionner plusieurs choix.)*

- [ ] Je ne connais pas les activités
- [ ] Horaires
- [ ] Manque de temps
- [ ] Manque d'intérêt
- [ ] Tarifs trop élevés
- [ ] Difficulté de se déplacer pour participer
- [ ] Distance jusqu'au lieu de l'activité
- [ ] Pas de service de gardiennage
- [ ] Modalités d'inscription
- [ ] Aucun
- [ ] Autre (veuillez préciser)

* 9. Pour vous et votre famille, quel est le meilleur moment pour participer à des cours ou des activités? *(Vous pouvez sélectionner un maximum de deux (2) choix.)*

- [ ] Jour (8 h à 15 h) en semaine
- [ ] Fin de journée (15 h à 18 h) en semaine
- [ ] Soir (18 h à 21 h) en semaine
- [ ] Fin de semaine

* 10. Quelles mesures la Ville pourrait-elle mettre en place afin d'améliorer la qualité du temps consacré aux loisirs familiaux? *(Vous pouvez sélectionner plusieurs choix.)*

- [ ] Offrir des activités ou cours pour les adultes et les enfants ayant la même plage horaire, se déroulant au même endroit, mais dans des locaux différents
- [ ] Adapter les horaires d'activités aux réalités des familles
- [ ] Adapter un cours parent / enfant
- [ ] Offrir un service de halte-garderie ponctuel
- [ ] Offrir aux familles des aménagements qui faciliteraient la détente et les échanges entre elles pendant que les enfants participent à des activités

* 11. Quel est votre degré de satisfaction par rapport aux activités communautaires, de loisirs et de culture suivantes?

	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Insatisfait	Ne s'applique pas
La bibliothèque municipale et sa programmation d'activités	○	○	○	○	○
Le camp de jour estival	○	○	○	○	○
Les différents cours offerts par la Ville	○	○	○	○	○
Les activités libres (patinage, glissade, sentier multifonctionnel, soccer, tennis, etc.)	○	○	○	○	○
Les fêtes organisées par la Ville (Fête hivernale, Fête du printemps, Fête familiale irlandaise, la fête nationale)	○	○	○	○	○

12. Si vous avez répondu *Peu satisfait* ou *Insatisfait* à l'un des choix précédents, auriez-vous une suggestion d'amélioration à nous faire?

* 13. Quel est votre degré de satisfaction à l'égard des infrastructures suivantes?

	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Insatisfait
Jeux d'eau extérieurs	○	○	○	○
Patinoires extérieures	○	○	○	○
Parcs publics	○	○	○	○
Terrains sportifs extérieurs	○	○	○	○
Pistes cyclables	○	○	○	○
Sentiers multifonctionnels	○	○	○	○
Salles communautaires (Centre récréatif et communautaire)	○	○	○	○
Glissade (parc Phelan)	○	○	○	○

* 14. Parmi les types d'activités et de services suivants, lesquels souhaiteriez-vous que la Ville de Saint-Colomban priorise? *(Choisissez deux (2) priorités.)*

- ☐ Activités physiques extérieures (soccer, patinage, sentiers multifonctionnels, tennis, etc.)
- ☐ Activités physiques intérieures (danse, badminton, aérobie, conditionnement physique, etc.)
- ☐ Activités artistiques et culturelles (spectacles, expositions, ateliers, etc.)
- ☐ Services commerciaux (alimentation, restauration, magasins à rayons, etc.)
- ☐ Activités communautaires (cuisine collective, jardin collectif, groupes d'activités sociales, etc.)
- ☐ Activités de savoir et de connaissances (conférences, université du troisième âge, cercles de discussion)
- ☐ Activités pour les 0-5 ans
- ☐ Autre (veuillez préciser)

* 15. Est-ce que vous et votre famille pratiquez des activités de loisir de façon régulière dans une autre municipalité?

- ○ Oui
- ○ Non

Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées - Ville de Saint-Colomban

Loisirs, culture et services

* 16. Quelles activités de loisir vous et votre famille pratiquez-vous de façon régulière à l'extérieur de Saint-Colomban? *(Précisez un maximum de deux (2) activités)*

Activité 1

Activité 2

Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées - Ville de Saint-Colomban

Loisirs, culture et services

* 17. Connaissez-vous le programme de remboursement de Saint-Colomban pour les personnes qui pratiquent certains loisirs à l'extérieur du territoire de la Ville?

- ◯ Oui
- ◯ Non

Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées - Ville de Saint-Colomban

Sécurité et aménagement du territoire

* 18. Décrivez votre sentiment de sécurité et celui de votre famille par rapport aux choix suivants:

	Parfaitement en sécurité	Plutôt en sécurité	Peu en sécurité	Aucunement en sécurité	Ne s'applique pas
Dans votre résidence	◯	◯	◯	◯	◯
Dans les parcs	◯	◯	◯	◯	◯
Dans les sentiers multifonctionnels	◯	◯	◯	◯	◯
Dans votre voisinage	◯	◯	◯	◯	◯
Dans les bâtiments municipaux (bibliothèque, Centre récréatif et communautaire, etc.)	◯	◯	◯	◯	◯
À proximité des écoles	◯	◯	◯	◯	◯
Lors de vos déplacements en automobile	◯	◯	◯	◯	◯
Lors de vos déplacements à pied	◯	◯	◯	◯	◯
Lors de vos déplacements à vélo	◯	◯	◯	◯	◯

19. Si vous avez indiqué *Aucunement en sécurité* ou *Peu en sécurité* pour un ou plusieurs des endroits, veuillez s'il vous plaît nous indiquer les raisons et l'endroit concerné.

Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées - Ville de Saint-Colomban

Transport et déplacements

* 20. À quel point diriez-vous qu'il est facile ou difficile pour vous de vous déplacer sur le territoire de Saint-Colomban pour vos besoins quotidiens?

- ◯ Très facile
- ◯ Facile
- ◯ Difficile
- ◯ Très difficile

* 21. Quels moyens utilisez-vous pour vos déplacements sur le territoire de la ville?*(Vous pouvez sélectionner plusieurs choix).*

- ☐ Mon véhicule personnel
- ☐ Le transport adapté et collectif (TAC) de la MRC
- ☐ Le taxi
- ☐ Le covoiturage
- ☐ Le transport bénévole offert par un organisme
- ☐ Le vélo
- ☐ La marche
- ☐ Autre (veuillez préciser)

* 22. L'offre de services de transport collectif correspond-elle à vos besoins?

- ◯ Oui
- ◯ Non

Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées - Ville de Saint-Colomban

Transport et déplacements

* 23. Si non, choisissez deux (2) raisons parmi les suivantes :

- [ ] Les horaires et la fréquence ne correspondent pas à mes besoins
- [ ] Les circuits ne correspondent pas à mes besoins
- [ ] Les arrêts sont trop loin de chez moi
- [ ] Les tarifs sont trop élevés
- [ ] Le trajet vers l'arrêt n'est pas sécuritaire
- [ ] Les conditions d'utilisation sont trop compliquées ou restrictives
- [ ] Je n'ai pas de besoins en transport collectif
- [ ] Autre (veuillez préciser)

Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées - Ville de Saint-Colomban

Communications aux citoyens

* 24. Au cours de la dernière année, à quelle fréquence avez-vous consulté les sources d'information suivantes?

	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	Ne s'applique pas
Bulletin municipal Le Colombanois	○	○	○	○	○
Site web de la Ville	○	○	○	○	○
Page Facebook de la Ville	○	○	○	○	○
Affichage dans les lieux publics	○	○	○	○	○
Affichage routier sur les voies principales	○	○	○	○	○
Journaux locaux	○	○	○	○	○

* 25. Diriez-vous que la Ville de Saint-Colomban communique suffisamment avec ses citoyens pour les informer à propos de ses services et de ses activités?

- ○ Oui
- ○ Non

Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées - Ville de Saint-Colomban

Communications aux citoyens

* 26. Si non, auriez-vous des suggestions d'amélioration à nous faire?

Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées - Ville de Saint-Colomban

Question ouverte

27. Pour sa politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées, aimeriez-vous faire part à la Ville de Saint-Colomban d'autres préoccupations ou suggestions?

Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées - Ville de Saint-Colomban

Profil du répondant

* 28. Où avez-vous entendu parler du présent sondage? *(Vous pouvez sélectionner plusieurs choix.)*

- [ ] Bulletin municipal Le Colombanois
- [ ] Site web de la Ville de Saint-Colomban
- [ ] Page Facebook de la Ville de Saint-Colomban
- [ ] Journaux locaux
- [ ] Affichage dans les lieux publics
- [ ] Autres pages Facebook
- [ ] Autre (veuillez préciser)

* 29. Depuis combien d'années vivez-vous à Saint-Colomban?

- ◯ Moins d'un an
- ◯ Entre 1 et 3 ans
- ◯ Entre 4 et 10 ans
- ◯ Entre 11 et 20 ans
- ◯ Plus de 20 ans

* 30. Dans quel groupe d'âge vous situez-vous?

- ◯ Moins de 18 ans
- ◯ 18 à 30 ans
- ◯ 31 à 40 ans
- ◯ 41 à 50 ans
- ◯ 51 à 60 ans
- ◯ 61 à 70 ans
- ◯ Plus de 70 ans

* 31. À quel genre vous identifiez-vous?

- ◯ Femme
- ◯ Homme
- ◯ Non-binaire

* 32. Dans votre famille, combien de personnes sont âgées de…

	Nombre
0-5 ans?	
6 à 12 ans?	
13 à 17 ans?	
18 à 30 ans?	
31 à 40 ans?	
41 à 50 ans?	
51 à 60 ans?	
61 à 70 ans?	
Plus de 70 ans?	

* 33. Est-ce qu'un ou des membre(s) de votre famille ont des besoins particuliers (ex.: un handicap physique ou intellectuel, surdité, difficultés d'apprentissage avec diagnostic, troubles de langage, etc.)?

- Oui
- Non

Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées - Ville de Saint-Colomban

Profil du répondant

* 34. Pouvez-vous préciser la nature du handicap ou de la difficulté de chacun?

* 35. Diriez-vous que les activités culturelles et de loisirs, les services de transport et autres services offerts sur le territoire de Saint-Colomban sont bien adaptés à ces besoins particuliers?

- Oui
- Non

Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées - Ville de Saint-Colomban

Profil du répondant

* 36. Si non, quelles suggestions aimeriez-vous faire à la Ville pour qu'elle améliore ses services aux personnes avec des besoins particuliers?

Politique de la famille, des aînés et des personnes handicapées - Ville de Saint-Colomban

Tirage

Si vous souhaitez être admissible au tirage d'un prix de participation pour ce sondage, veuillez compléter les champs ci-bas. Ces informations demeureront confidentielles et serviront strictement à procéder au tirage au sort.

37. Prénom

38. Nom

39. Courriel ou numéro de téléphone